

- Insecticide homologué par le Ministère l'Ecologie et du Développement Durable sous le n° 8000127 pour la désinsectisation des logements, des matériels
- d'élevage et de transport des animaux domestiques.
- Efficace sur les insectes volants comme rampants.
- Double action : par contact et par ingestion.
- Effet choc et efficacité longue durée.
- Au Pin des Landes.

#### COMPOSITION :

Concentré émulsionnable (EC) contenant de Deltaméthrine n° CAS 52918-63-5 : 2 g/l.

#### CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : légèrement jaune
- Odeur : Pin
- Masse volumique (20° C) : 0,950 g/cm<sup>3</sup>
- pH dilué (à 2 %) : 6,5
- Eviter les mélanges avec d'autres produits

#### DOSAGE ET MODE D'EMPLOI :

- **Traitement par arrosage** : Diluer 50 ml de SANITERPEN Insecticide DK dans 2,5 litres d'eau froide pour traiter 9,5 à 10 m<sup>2</sup>. En cas de surfaces poreuses (béton, ciment, terre battue,...), il est recommandé de doubler la quantité d'eau.
- **Traitement par pulvérisation** : Diluer 50 ml de SANITERPEN Insecticide DK dans 0,5 litres d'eau froide pour traiter 9,5 à 10 m<sup>2</sup>. En cas de surfaces poreuses (béton, ciment, terre battue,...), il est recommandé de doubler la quantité d'eau. Bien agiter avant l'emploi. Appliquer la solution sur le sol, les murs, le plafond, les contours de fenêtres et de portes. Faire un premier traitement, à renouveler une semaine plus tard puis renouveler l'application toutes les 4 à 6 semaines. En période estivale, traiter aux heures les plus fraîches de la journée et en cas de fortes chaleurs, augmenter la fréquence de traitement.
- **Avec blanchiment** : Ajouter 250 g de blanc neutre pour 1 litre de solution insecticide, pour 9,5 à 10 m<sup>2</sup>.
- **Mode d'emploi** : Bien agiter avant l'emploi. Appliquer la solution sur le sol, les murs, le plafond, les contours de fenêtres et de portes. Faire un premier traitement, à renouveler une semaine plus tard puis renouveler l'application toutes les 4 à 6 semaines. En période estivale, traiter aux heures les plus fraîches de la journée et en cas de fortes chaleurs, augmenter la fréquence de traitement.

#### CONDITIONNEMENTS :

Flacon 1 litre : carton de 6 : code article 4045

Bidon 5 litres : carton de 4 : code article 4044

Fût 200 litres : code article 4046

#### PRECAUTIONS D'EMPLOI :



#### ATTENTION

Contient du dipentène. Peut produire une réaction allergique. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. Éviter le rejet dans l'environnement. **Instructions de premier secours** : **En cas de contact avec les yeux** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **Si l'irritation oculaire persiste** : consulter un médecin. Contacter le centre anti-poison le plus

proche ou le numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59. **En cas de contact avec la peau** : laver abondamment à l'eau et au savon. **Élimination du produit et de l'emballage** : pour le grand public, éliminer l'emballage vide et les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie. Le recyclage de l'emballage non vide sera dans ce cas proscrit. Pour les professionnels, l'emballage vide ou les produits non utilisés doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale en vigueur. **Nettoyage du matériel** : rincer le matériel à l'eau claire après utilisation. Pour nettoyer les mangeoires ou les abreuvoirs souillés par ce produit, laver abondamment à l'eau. Ne pas jeter les eaux de rinçage dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité disponible sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

